



**TOTAL CAPITAL
INTERNATIONAL**

Rapport financier annuel 2012

Sommaire

1 Rapport de gestion du Conseil d'administration	p. 4	3 Comptes au 31 décembre 2012	p. 13
Activité de l'exercice en 2012	p. 4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	p. 13
Environnement	p. 4	Compte de résultat	p. 14
Faits marquants	p. 4	Bilan	p. 15
Résultats financiers de l'exercice 2012	p. 5	Tableau de flux de trésorerie	p. 16
Perspectives de l'année 2013	p. 6	Annexes aux comptes	p. 17
Actionnariat et prise de participation	p. 6	Faits marquants de l'exercice	p. 17
Conseil d'administration	p. 7	Principes, règles et méthodes comptables	p. 17
Organe de direction	p. 8	Immobilisations financières	p. 18
Participation des salariés au capital	p. 8	Créances	p. 19
Commissaires aux comptes	p. 8	Capitaux propres	p. 20
Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité	p. 8	Emprunts obligataires et assimilés	p. 21
2 Rapport du Président du Conseil d'administration (article L 225-37 du Code de commerce)	p. 9	Emprunts et dettes financières diverses	p. 22
Rapport du Président (article L 225-37 du Code de commerce)	p. 9	Dettes d'exploitation	p. 22
Rapport des commissaires aux comptes (article L 225-235 du Code de commerce)	p. 12	Charges d'exploitation	p. 22
		Charges financières	p. 23
		Produits financiers	p. 23
		Engagements hors-bilan	p. 24
		Consolidation	p. 25
		Intégration fiscale	p. 25
		Personnel et organes de direction	p. 25

Rapport financier annuel 2012

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant en pages 4 à 8 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

Humbert de Wendel
Président-Directeur général

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Activité de l'exercice 2012

Environnement

Les économies avancées connaissent un ralentissement et la zone euro traverse une légère récession. Au premier semestre 2012, les marchés financiers ont été agités par les craintes sur un risque de contagion de la crise des dettes souveraines à des pays dont les finances publiques étaient réputées relativement saines. Par ailleurs, les économies émergentes continuent de croître à un rythme certes soutenu, mais leur taux de croissance tend aussi à se modérer. Les marchés se sont repris au deuxième semestre sous l'impulsion de la résolution de la dette grecque, mais l'économie mondiale demeure dans une situation difficile.

Les émetteurs ont continué à bénéficier de taux très bas. Les rendements allemands 10 ans sont passés de 1,829% au 31 décembre 2011 à 1,316% au 31 décembre 2012. Aux Etats-Unis, les rendements Treasuries 10 ans sont passés de 1,876% au 31 décembre 2011 à 1,757% au 31 décembre 2012. L'Euribor 3 mois est à 0,187% au 31 décembre 2012 (versus 1,356% au 31 décembre 2011) avec un plus bas à 0,181% au 11 décembre 2012. D'autre part, le Libor US dollar 3 mois est à 0,3060% au 31 décembre 2012 (versus 0,5810% au 31 décembre 2011), son plus bas niveau en 2012.

L'indice Itraxx Main (composé des 125 CDS 5 ans les plus liquides sur des emprunteurs Investment Grade) est passé de 173,5 bp au 31 décembre 2011 à 117,4 bp au 31 décembre 2012.

En 2012, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar, son cours cotait à 1,3194 USD/EUR le 31 décembre 2012 contre 1,2939 USD/EUR le 31 décembre 2011. L'euro s'est en revanche déprécié par rapport à la Livre Sterling, cotant à 0,8161 GBP/EUR le 31 décembre 2012 contre 0,8353 GBP/EUR le 31 décembre 2011.

Faits Marquants

L'année 2012 a été marquée par le début de l'activité de Total Capital International sur les marchés de capitaux, par la mise en œuvre des programmes d'émissions de dette diversifiés décrits ci-après, le cas échéant associés à une activité de gestion de taux.

• Programme EMTN

Total Capital International agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal sous un programme d'un montant de 20 G EUR, sous garantie TOTAL S.A.

En 2012, Total Capital International a émis pour 1,5 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission) d'emprunts ce qui porte au 31 décembre 2012 à 1,5 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission) l'encours des fonds levés par Total Capital International dans le cadre de ce programme.

• Programme-cadre américain (Shelf)

Total Capital International agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal, sous garantie TOTAL S.A., sous un programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission (US SEC Registered Shelf).

Total Capital International a émis en 2012 pour 5,0 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission) ce qui porte au 31 décembre 2012 à 5,0 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission) l'encours des fonds levés par Total Capital International dans le cadre de ce programme.

- Émissions Obligataires hors programmes

En 2012, Total Capital International n'a pas émis d'emprunts obligataires hors programmes.

- Agences de Notation

Nous vous informons que les programmes d'émissions de Total Capital International ont fait l'objet d'une notation à long terme et à court terme par Standard and Poor's : AA-/A-1+ avec une perspective Stable, par Moody's : Aa1/P-1 avec une perspective Négative depuis le 23 août 2012 et par DBRS : AA/R-1 middle avec une perspective Stable.

Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A adossée à ces programmes.

- Garanties de TOTAL S.A.

Au 31 décembre 2012, les porteurs de titres émis dans le cadre des programmes de Total Capital International bénéficient de la garantie de TOTAL S.A., renouvelée par le Conseil d'Administration du 9 février 2012, jusqu'à hauteur du plafond qui est actuellement, pour le programme EMTN de 20 G EUR.

Les porteurs de titres émis dans le cadre des programmes de Total Capital International bénéficieront aussi de la garantie de TOTAL S.A. en 2013, dont le plafond devrait être maintenu à 20 G EUR pour le programme EMTN.

Nous rappelons que Total Capital International a émis en 2012 pour 5,0 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission) sous son programme US SEC Registered Shelf sous garantie TOTAL S.A. Total Capital International a déjà émis pour 0,25 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission) sous ce même programme en 2013 et pourrait continuer à utiliser ce programme cette année pour d'autres émissions obligataires.

Résultats financiers de l'exercice 2012

Total des produits et des charges

Pour l'année 2012, le total des produits financiers est de 40 967 194 Euros, le total des produits d'exploitation est de 533 828 Euros et les produits exceptionnels sont nuls. Ainsi, le total des produits de l'exercice 2012 s'élève à 41 501 022 Euros.

Pour l'année 2012, le total des charges d'exploitation s'élève à 1 482 123 Euros, le total des charges financières s'élève à 39 663 333 Euros et celui des charges exceptionnelles est nul. Par ailleurs, le total de l'impôt sur les bénéfices pour l'année 2012 s'élève à 102 662 Euros. Ainsi, le total des charges de Total Capital International, y compris l'impôt sur les bénéfices, pour l'année 2012 s'élève à 41 248 117 Euros.

Résultat d'exploitation, résultat exceptionnel, résultat net

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, le résultat d'exploitation présenté se solde par une perte de 948 295 Euros, le résultat financier se solde par un bénéfice de 1 303 862 Euros, le résultat exceptionnel est nul et le résultat net se solde par un bénéfice de 252 905 Euros.

Affectation du résultat

Nous vous proposons de reporter ce bénéfice au compte « report à nouveau », après dotation de la réserve légale au niveau légal maximum. Après affectation du résultat, les capitaux propres sont de 505 325 euros pour un capital social de 300 000 euros.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Montant des investissements et des désinvestissements

Nous rappelons qu'aucun investissement ni aucun désinvestissement n'a été réalisé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Perspectives de l'année 2013

L'exercice 2012, première année d'activité obligataire pour Total Capital International, a été marquée par un important volume global d'émission à long terme de 6,5 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission).

Sur l'exercice 2013, Total Capital International a réalisé en janvier une réouverture de 250 M USD de son émission obligataire à échéance 25 janvier 2016 et coupon de 0,75% réalisée en septembre 2012, augmentant ainsi la taille de l'émission à 750 M USD. Total Capital International continuera à apprécier les opportunités de marché afin de poursuivre ses interventions.

Actionnariat et prise de participation

Conformément aux dispositions légales, nous indiquons que l'actionnariat de Total Capital International reste inchangé : l'actionnaire majoritaire de Total Capital International demeure la société TOTAL S.A. (siège social : 2, place Jean Millier - 92400 COURBEVOIE) qui détient 99,98 % du capital. Les administrateurs de Total Capital International détiennent 0,02% du capital.

Par ailleurs, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012, Total Capital International n'a pris aucune participation dans une autre société.

Conseil d'administration

Liste des membres du Conseil d'administration avec l'indication des différents mandats qu'ils exercent au sein d'autres sociétés au 31 décembre 2012 :

Humbert de WENDEL

Président Directeur-général

Président-directeur général et Administrateur
SOFAX BANQUE
Président-directeur général et Administrateur
TOTAL CAPITAL
Président TOTAL FINANCE
Président TOTAL FINANCE EXPLOITATION
Président TOTAL TREASURY
Administrateur SOCIETE FINANCIERE D'AUTEUIL
Administrateur ELF AQUITAINE
Représentant permanent de TOTAL SA, EUROTRADIA
INTERNATIONAL

Sociétés étrangères

Président et Director TOTAL CAPITAL CANADA LTD
(Canada)
Président TOTAL FINANCE GLOBAL SERVICES SA
Director SUNPOWER CORPORATION (Etats Unis)

Mandats en cours dans des sociétés sans lien avec le groupe Total

Administrateur WENDEL- PARTICIPATIONS (société
anonyme)
Membre du conseil de surveillance WENDEL (société
anonyme)
Gérant FINANCIERE BERLIOZ SOCIETE CIVILE
Gérant OMNIUM LORRAIN SOCIETE CIVILE
Gérant SCI INVALIDES-CONSTANTINE

Patrick de la CHEVARDIERE

Administrateur

Président Directeur Général d'ELF AQUITAINE
Président de TOTAL NUCLEAIRE (SAS)
Administrateur de TOTAL CAPITAL

Sociétés étrangères

Director de TOTAL UPSTREAM UK Ltd

Dominique BONNET

Administrateur

Administrateur de SOFAX Banque
Administrateur de TOTAL CAPITAL

Noubi BEN HAMIDA

Administrateur

Administrateur de TOTAL CAPITAL

Christine CATELON

Administrateur

Administrateur de TOTAL E&P ACTIVITES PETROLIERES
Administrateur de TOTAL CAPITAL

Marie-Sophie WOLKENSTEIN

Administrateur

Administrateur de TOTAL CAPITAL

Sociétés étrangères

Director de ELF HYDROCARBURES PEROU Ltd

L'Assemblée Générale du 30 mars 2012 a ratifié la nomination de M. Humbert de Wendel comme administrateur faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2011, en remplacement de M. Jérôme Schmitt, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Aucune autre modification n'a été apportée à la composition du Conseil d'Administration.

Total Capital International ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'Administration.

Par ailleurs, Total Capital International n'a pas mis en place de politique d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

L'actionnaire majoritaire de Total Capital International n'a pas non plus attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions aux administrateurs de Total Capital International à raison des mandats et fonctions exercés par ceux-ci dans Total Capital International.

Organe de direction

Le Conseil d'Administration a décidé, lors de sa réunion du 15 novembre 2004, que son Président exercerait la direction générale de Total Capital International. Cette décision n'a pas été modifiée depuis.

Participation des salariés au capital

Total Capital International n'emploie pas de personnel.

Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes de la Total Capital International sont les suivants :

Commissaires aux Comptes titulaires :

- ERNST & YOUNG Audit, nommé par l'AGO du 11 juin 2010 / fin de mandat AGO 2016 statuant sur les comptes de 2015
- KPMG Audit, nommé par l'AGO du 5 mai 2011 / fin de mandat AGO 2017 statuant sur les comptes de 2016

Commissaires aux Comptes suppléants :

- AUDITEX SA , nommé par l'AGO du 11 juin 2010 / fin de mandat AGO 2016 statuant sur les comptes de 2015
- Cabinet KPMG Audit I.S. S.A.S. nommé par l'AGO du 5 mai 2011 / fin de mandat AGO 2017 statuant sur les comptes de 2016

Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité

Total Capital International est soumis aux dispositions de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 (article L. 225-102-1 du Code de commerce) et du décret n°2012-557 du 24 avril 2012, qui prévoient la communication d'informations sur la manière dont Total Capital International prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur ses engagements en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Compte tenu de la nature des activités de Total Capital International et de son organisation, les informations requises n'apparaissent pas pertinentes. En effet, Total Capital International est une filiale financière de Total S.A. qui a pour objet de procéder à l'émission de titres de créance ou d'autres instruments sur les marchés financiers afin de financer les besoins généraux du Groupe Total et de ses filiales. Total Capital International ne détient aucune filiale et n'emploie pas de salariés.

Le Document de référence de TOTAL S.A., disponible sur le site Internet www.total.com, présente les informations sociales, environnementales et sociétales du Groupe Total.

Rapport du Président du Conseil d'administration

Rapport du Président (article L 225-37 du Code de commerce)

Dans le cadre de l'article L 225-37 du Code de commerce, le Président rend compte à l'Assemblée Générale de la composition du conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par Total Capital International et des éventuelles limitations de pouvoirs apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du directeur général. Il précise également les dispositions statutaires concernant la participation des actionnaires aux assemblées générales.

La liste des membres du Conseil d'Administration avec l'indication des différents mandats qu'ils exercent au sein d'autres sociétés figure en annexe au présent rapport. L'Assemblée Générale du 30 mars 2012 a ratifié la nomination de M. Humbert de Wendel comme administrateur faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2011, en remplacement de M. Jérôme Schmitt, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Le Conseil d'administration comprend six membres dont deux femmes, soit 33% des effectifs. Ce chiffre est supérieur au seuil de 20% exigé par le code de commerce pour la phase transitoire actuelle qui s'achèvera en janvier 2017.

Code de Gouvernement d'entreprise

Du fait de sa situation de filiale du Groupe Total, Total Capital International ne se réfère pas à un Code de Gouvernement d'Entreprise spécifique. Outre les dispositions légales et réglementaires, Total Capital International suit les prescriptions des différents codes internes applicables aux sociétés et responsables du Groupe, tels que le Code de conduite du Groupe et le Code d'éthique financière.

I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de Total Capital International et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux

assemblées générales et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de Total Capital International et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer Total Capital International et contrôle leur gestion.

Le Conseil d'Administration de Total Capital International s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2012 avec l'ensemble des administrateurs.

L'ordre du jour des réunions a comporté en particulier les points suivants :

Réunion du 10 février 2012 : Examen et arrêté des comptes au 31 décembre 2011 - Affectation du résultat – Compte rendu d'activité et rapport de gestion : Total Capital International devient émetteur sur les programmes obligataires EMTN et US Shelf, aux côtés de Total S.A., Total Capital et Total Capital Canada - Convocation des actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire – Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour une durée d'un an - Pouvoirs financiers délégués par le Président Directeur Général

Réunion du 19 décembre 2012 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 février 2012 - Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour une durée d'un an à compter du 2 janvier 2013 - Pouvoirs financiers délégués par le Président Directeur Général

II. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne

Dans le cadre de l'orientation de l'activité de Total Capital International vers la levée de fonds sur les marchés en vue de contribuer au financement des sociétés du Groupe, Total Capital International a renforcé la structure de ses procédures de contrôle interne comme décrit ci-après.

1. Environnement de contrôle

Le système de contrôle interne du Groupe Total est construit autour d'une organisation opérationnelle en trois niveaux : Groupe, secteurs d'activité (ou Branches), et entités, chaque niveau étant directement impliqué et responsabilisé dans la conception et la mise en œuvre du contrôle. A chacun des trois niveaux, le contrôle interne est décliné en procédures spécifiques d'organisation, de délégation des responsabilités, de sensibilisation et de formation du personnel qui sont conformes au cadre général du Groupe.

En tant que filiale du Groupe Total intégrée au sein de la Direction Trésorerie du Groupe – branche Holding, l'organe de contrôle de Total Capital International s'appuie sur des fonctions support de la Direction Financière.

Cet organe est constitué :

- du Conseil d'Administration,
- du Département Contrôle & Gestion des Flux qui valide et contrôle les opérations engagées sur le marché par le Département des Opérations de Marché,
- et de la Direction de la Comptabilité qui assure la comptabilisation des opérations de Total Capital International et procède aux déclarations aux différentes administrations sur la base des informations communiquées par le Département Contrôle et Gestion des Flux.

L'organisation du contrôle interne repose d'abord sur des valeurs clés profondément ancrées dans sa culture telles que l'intégrité et l'éthique et sur la compétence du personnel. Les ressources affectées au contrôle interne de Total Capital International au sein du Département Contrôle et Gestion des Flux sont sensibilisées au contenu et à l'importance des règles de comportement qui sont formalisées dans un code de conduite et une charte éthique disponibles sur le site internet du Groupe.

2. Processus d'identification et d'évaluation des risques

Dans le cadre de la démarche annuelle d'élaboration du plan d'audit interne, La Direction Audit Groupe ainsi que le Trésorier effectuent une revue des risques. Cet examen conduit à proposer une liste de sujets d'audits pour l'année suivante. La liste des sujets ainsi recensés est complétée par des recommandations faites par ailleurs (commissaires aux comptes, ...).

L'activité de Total Capital International est encadrée par un Comité hebdomadaire avec la Direction Financière et est reportée au Conseil d'Administration de Total Capital International et de TOTAL S.A., sa société-mère.

3. Activités de contrôle

Les activités de contrôle interne reposent sur la stratégie définie par la Direction Financière du Groupe, la définition d'objectifs précis, l'organisation et les procédures. Ainsi, la politique de financement du Groupe, qui s'appuie sur Total Capital International, est proposée par le Trésorier, également Président de Total Capital International, et fait l'objet d'une approbation par le Directeur Financier du Groupe Total.

Les processus-clés de l'organisation sont étayés par des procédures formalisées de façon à pouvoir en contrôler l'application. Les procédures en place couvrent notamment les domaines d'engagement, d'approbation, d'autorisation, de contrôles et de ségrégation des tâches.

Les principaux processus sont :

- les opérations de change et de taux
- les opérations sur la dette court-terme et long terme

Total Capital International dispose d'un reporting financier conforme aux exigences du cadre de gestion défini par la Direction Financière, aux règles et normes applicables. Les analyses et synthèses sont rapportées et commentées selon une périodicité hebdomadaire et diffusées aux responsables concernés. Par ailleurs, toute émission obligataire fait l'objet d'un contrat conforme au programme d'émission dans lequel elle s'inscrit. Enfin, dans le cadre de la loi Sarbanes Oxley, des contrôles clés ont été identifiés avec les commissaires aux comptes sur chaque processus comportant un risque et font l'objet d'une procédure de tests précise et documentée conformément au calendrier arrêté.

4. Systèmes d'Information et de communication

Le contrôle des accès aux systèmes d'information constitue un élément clé du système de contrôle interne. La définition des habilitations du système d'information utilisé par Total Capital International au sein des Départements Contrôle et Gestion des Flux et Opérations de Marché est de la responsabilité du responsable Système d'Information du Département qui en assure l'administration. Leur mise en œuvre technique est de la responsabilité de la Direction des Systèmes d'Information suivant des modalités définies entre les deux parties.

Le processus d'information financière produite par l'outil de gestion est étroitement lié au processus d'information comptable et financière du Groupe Total. Ainsi, l'information financière produite au Trésorier du Groupe, de façon hebdomadaire et mensuelle, concerne :

- les positions,
- les engagements,

- les financements.

La communication financière est assurée au niveau du Groupe Total.

5. Supervision du système de contrôle interne

L'audit du système de contrôle interne incombe principalement à une fonction centrale, la Direction de l'Audit Groupe, rattachée au Comité Exécutif en la personne du Secrétaire Général. Le planning des interventions est déterminé annuellement. Les commissaires aux comptes procèdent aux vérifications du contrôle interne qu'ils jugent nécessaires dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Les recommandations faites par la Direction de l'Audit interne à l'issue de leur mission sont systématiquement examinées. Lorsque des actions sont décidées, leur mise en application fait l'objet d'un suivi formel.

De plus un Comité Risques Groupe, créé en avril 2011, veille à structurer le dispositif global de gestion des risques et à l'existence et l'efficacité de systèmes de management des risques adaptés aux enjeux du Groupe. Le Comité Risques Groupe comprend les directeurs de directions fonctionnelles centrales ainsi que les secrétaires généraux ou directeurs financiers des secteurs d'activité. Il dépend du Comité exécutif.

Le Comité Risques Groupe s'appuie sur les travaux des secteurs d'activité et des directions fonctionnelles qui poursuivent en parallèle leurs travaux de cartographies des risques, dont elles présentent régulièrement l'avancement.

III. Limitation aux pouvoirs du Président-directeur général

Lors de sa séance du 15 décembre 2011, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir le cumul des fonctions de Président et Directeur Général de Total Capital International, et d'élire M. Humbert de Wendel dans ces fonctions.

Aucune limitation aux pouvoirs du Président-directeur général n'a été mise en place par le Conseil d'Administration depuis cette date, à l'exception des pouvoirs en matière d'émission d'emprunts obligataires, limités à 5 milliards d'euros par émission. La limite, initialement de 3 milliards d'euros, a été portée à 5 milliards d'euros lors du Conseil d'Administration du 19 décembre 2012.

IV. Participation des actionnaires aux assemblées générales

Les assemblées générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les statuts ne prévoient aucune modalité particulière relativement à la participation des actionnaires aux assemblées générales.

Rapport des commissaires aux comptes (article L. 225-235 du Code de commerce)

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Total Capital International S.A..

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Total Capital International et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 Code de commerce.

Paris-La Défense, le 13 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Jay Nirsimloo
Associé

ERNST & YOUNG Audit
Pascal Macioce
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Total Capital International, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux opérations en devises, aux instruments financiers de taux et de devises et aux emprunts obligataires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Paris La Défense, le 13 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Jay Nirsimloo
Associé

ERNST & YOUNG Audit
Pascal Macioce
Associé

Comptes au 31 décembre 2012

Compte de résultat

(en euros)	2012	2011
Autres produits	-	-
Produits d'exploitation	-	-
Consommation en provenance de tiers	1 482 123	7 325
Impôts et taxes		500
Charges d'exploitation	1 482 123	7 825
Résultat d'exploitation	(1 482 123)	(7 825)
Intérêts sur prêts long terme	40 959 033	
Intérêts sur les lignes de crédit		
Intérêts sur les prêts sociétés du groupe		
Intérêts sur comptes courants	8 160	1 557
Intérêts sur dépôts et cautionnements		
Produits des swaps		
Autres intérêts et produits assimilés		
Profits de change		
Profits financiers divers		
Produits financiers	40 967 194	1 557
Intérêts sur emprunts obligataires après swaps	39 619 556	
Intérêts sur commercial papers		
Intérêts sur billets de trésorerie		
Intérêts sur emprunts		
Intérêts sur comptes courants	7 574	4
Intérêts sur dépôts et cautionnements		
Intérêts sur swaps		
Autres charges financières		
Pertes de change	36 203	
Charges financières diverses		
Charges financières	39 663 333	4
Résultat financier	1 303 861	1 553
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	-	-
Impôts sur les bénéfices	102 662	
Résultat Net	252 905	(6 272)

Bilan

ACTIF (en euros)	2012	2011
Actif Immobilisé		
Prêts immobilisés	4 890 470 469	
Tirages sur lignes de crédit		
Intérêts courus sur prêts immobilisés	12 085 602	
Intérêts courus sur lignes de crédit		
<u>Immobilisations financières, valeur nette</u>	<u>4 902 556 071</u>	<u>-</u>
Total Actif Immobilisé	4 902 556 071	-
Actif Circulant		
Comptes courants et prêts sociétés groupe	763 112	258 400
Créances rattachées		
Débiteurs divers		
Produits à recevoir sur swaps		
<u>Créances</u>	<u>763 112</u>	<u>258 400</u>
Total Actif Circulant	763 112	258 400
Charges constatées d'avance	-	-
Total Actif	4 903 319 183	258 400
PASSIF (en euros)	2012	2011
Capitaux Propres (note 4)		
Capital	300 000	300 000
Réserve légale		
Report à nouveau	(47 580)	(41 309)
Réserves	(47 580)	(41 309)
Résultat de l'exercice 2010	-	-
Résultat de l'exercice 2011	252 905	(6 272)
Total Capitaux Propres	505 325	252 420
Provisions	-	-
Dettes		
Emprunts obligataires après swaps d'émission	4 902 470 469	
Intérêts courus sur emprunts obligataires	11 747 462	
<u>Emprunts obligataires et assimilés</u>	<u>4 902 217 931</u>	<u>-</u>
Commercial Papers		
Billets de Trésorerie		
Dépôts et cautionnements		
Comptes courants créditeurs		
Dettes rattachées sur dettes financières divers		
Charges à payer sur swaps		
Créditeurs divers	452 602	
<u>Emprunts et dettes financières divers</u>	<u>452 602</u>	<u>-</u>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 664	5 980
Dettes fiscales et sociales	102 662	
Autres dettes		
Dettes d'exploitation (note 6)	143 326	5 980
Total Dettes	4 902 813 859	5 980
Produits constatés d'avance	-	-
Total Passif	4 903 319 183	258 400

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2012	2011
Flux net de trésorerie d'exploitation		
Résultat net 2011	-	(6)
Résultat net 2012	253	-
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	590	
Flux net de trésorerie d'exploitation	843	(6)
Flux net de trésorerie d'investissement		
Augmentations de prêts long terme	(5 034 626)	
Remboursements de prêts long terme		
Flux net de trésorerie d'investissement	(5 034 626)	-
Flux net de trésorerie de financement		
Augmentation de capital		260
Dividendes payés		
Emission nette d'emprunts	5 001 402	
Variation des dettes financières à court terme		
Variation des créances à court terme	(525)	(254)
Flux net de trésorerie de financement	5 000 877	6
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(32 907)	
Incidence des variations de change	32 907	-
Trésorerie en début de période	-	-
Trésorerie à fin de période	-	-

Annexes aux comptes

Faits marquants

En 2012, Total Capital International a débuté son activité sur les marchés par des programmes d'émissions diversifiés, le cas échéant associés à une activité de gestion de taux.

A long terme, Total Capital International agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal sur un programme EMTN (sous garantie TOTAL S.A.) et sur un programme US SEC Registered Shelf (sous garantie TOTAL S.A.). Total Capital International peut également émettre des emprunts obligataires hors programme (sous garantie TOTAL S.A.) sur le marché suisse.

En 2012, Total Capital International a émis pour 1,5 G USD (après swaps) d'emprunts dans le cadre du programme EMTN et 5 G USD (après swaps) sous le programme US SEC Registered Shelf sous garantie TOTAL S.A.

Les programmes d'émissions de Total Capital International font l'objet d'une notation à long terme et à court terme par Standard and Poor's : AA-/A-1+ avec une perspective Stable, par Moody's : Aa1/P-1 avec une perspective Négative depuis le 23 août 2012 et par DBRS : AA/R-1 middle avec une perspective Stable. Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A. adossée à ces programmes.

Des opérations de taux et de change ont également été conclues par des entités habilitées du groupe TOTAL S.A. en prolongement du développement des activités financières de Total Capital International, tant vis-à-vis du groupe que du marché

1) Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises dans les sociétés commerciales.

Règles et méthodes comptables

Les opérations de financement à long et moyen terme à l'intérieur du groupe Total sont enregistrées en immobilisations financières pour leur valeur nominale.

• Opérations en devises

Compte tenu de son activité financière et du caractère significatif de ses flux en devises, la société utilise une comptabilité multi-devises sur le modèle des établissements de crédit.

De ce fait, en date d'arrêté, Total Capital ne comptabilise pas les écarts de conversion dans des comptes « écarts de conversion actif et passif » mais procède à une réévaluation des postes du bilan et du hors bilan dont l'impact est enregistré en compte de résultat (gains et pertes de change latents).

La réévaluation du hors-bilan long terme en devises est réaffectée aux postes du bilan auxquels les instruments financiers dérivés sont adossés (emprunts obligataires).

La réévaluation du hors-bilan court-terme en devises est enregistrée dans le poste « produits à recevoir sur réévaluation des positions de change hors-bilan » ou « charges à payer sur réévaluation des positions de change hors-bilan ».

Les positions en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

• Instruments financiers de taux et de devises

Les opérations sur instruments financiers à terme non dénouées figurent dans les engagements hors-bilan. Il s'agit essentiellement de contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises négociés dans un but de couverture afin de gérer l'exposition de Total Capital aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change des devises.

Les différentiels d'intérêts et les reports ou déports attachés à ces swaps ou contrats à terme sont constatés prorata temporis dans le compte de résultat, en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

Les éventuelles pertes latentes accessoires aux opérations, pour lesquelles les critères de qualification comptable de couverture ne sont pas respectés, sont provisionnées.

• Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires transformés en dollars US ou en EUR par l'intermédiaire de swaps d'émission adossés individuellement, sont présentés en devise après swaps dans le bilan et dans le compte de résultat. Ils sont convertis au taux de clôture en date d'arrêt. Les pertes et profits résultant de la conversion au cours de clôture des emprunts en devise et des swaps d'émission sont enregistrés en résultat sous la rubrique : Pertes et Profits de change.

2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de :

- prêts long terme en dollars contractés avec Total Finance Exploitation pour un montant de 3,598 milliards d'euros,
- prêts long terme en dollars contractés avec Total Finance pour un montant de 1,292 milliards d'euros.

Ces derniers sont intégralement adossés aux emprunts obligataires après prise en compte des swaps d'émission.

a) Mouvements des immobilisations financières

					en milliers d'euros
IMMOBILISATIONS	SITUATION AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS ACQUISITIONS APPORTS	DIMINUTIONS CESSIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE	
Prêts immobilisés		4 890 470		4 890 470	
Intérêts courus sur prêts immobilisés		12 086		12 086	
TOTAL		4 902 556		4 902 556	

b) Echancier des immobilisations financières

					en milliers d'euros
	MONTANT BRUT	A MOINS D'UN AN	ENTRE 1 ET 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS	
Prêts immobilisés	4 890 470		2 889 864	2 000 606	
Intérêts courus sur prêts immobilisés	12 086	12 086			
TOTAL	4 902 556	12 086	2 889 864	2 000 606	

3) Créances

Les créances sont à 100% avec Total Treasury pour un montant de 0,763 milliards d'euros.

Echéancier

					en milliers d'euros
		MONTANT BRUT	A MOINS D'UN AN	ENTRE 1 ET 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Comptes courants et prêts sociétés groupe		763	763		
Intérêts courus sur prêts sociétés groupe et comptes courants					
Débiteurs divers					
Produits à recevoir sur swaps et opérations à terme					
TOTAL		763	763		

4) Capitaux propres

a) Variation des capitaux propres

en milliers d'euros				
2011	SITUATION AU DEBUT DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT 2010	SITUATION AU 31/12/2011	
Capital social	40		300	
Réserve légale				
Report à nouveau	(36)	(6)	(42)	
Résultat de l'exercice 2010	(6)	6	0	
Distribution de dividende				
Résultat au 31/12/2011			(6)	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(2)	0	252	

en milliers d'euros				
2012	SITUATION AU DEBUT DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT 2011	SITUATION AU 31/12/2012	
Capital social	300		300	
Réserve légale				
Report à nouveau	(42)	(6)	(48)	
Résultat de l'exercice 2011	(6)	6	0	
Distribution de dividende				
Résultat au 31/12/2012		253	253	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	252	253	505	

b) Composition du capital social

Le capital social de Total Capital International est constitué de 30.000 actions d'une valeur nominale de 10 euros, elle est détenue de la manière suivante :

TOTAL SA	29 994	actions soit	99,98%
ADMINISTRATEURS	6	actions soit	0,02%

5) Emprunts obligataires et assimilés

Les emprunts obligataires ci-dessous sont présentés, dans un premier temps, en devise d'émission puis en équivalents euros au cours de l'exercice. Ils sont remboursée in fine.

NOMINAL EN DEVISE		DETAIL	AU 31/12/2012			AU 31/12/2011	
			EN K EUROS	A MOINS D'UN AN EN K EUROS	ENTRE 1 ET 5 ANS EN K EUROS	A PLUS DE 5 ANS EN K EUROS	NOMINAL EN DEVISE
100 000 000	AUD	100 M AUD 4,875%	78 666		78 666		
150 000 000		150 M AUD 4,125%	117 999		117 999		
100 000 000		100 M AUD 3,875%	78 666		78 666		
100 000 000	CAD	100 M CAD 2,00%	76 121		76 121		
500 000 000	EUR	500 M EUR 2,125%	500 000			500 000	
600 000 000	NOK	600 M NOK 2,250%	81 652		81 652		
850 000 000		850 M NOK 2,250%	115 673		115 673		
600 000 000		600 M NOK 2,250%	81 652		81 652		
1 000 000 000	USD	1 000 M USD 2,875%	757 920			757 920	
1 000 000 000		1 000 M USD 1,500%	757 920		757 920		
1 500 000 000		1 500 M USD 1,550%	1 136 880		1 136 880		
500 000 000		500 M USD 0,750%	378 960		378 960		
1 000 000 000		1 000 M USD 2,700%	757 920			757 920	
TOTAL			4 920 029		2 904 188	2 015 841	

Ces emprunts obligataires ont fait majoritairement l'objet d'un swap de taux et de change afin de transformer la dette en taux variable en US dollars ou en euros en fonction des besoins de financement relatifs aux prêts immobilisés et aux tirages de lignes de crédit.

L'impact de la réévaluation des swaps est présenté ci-dessous.

	AU 31/12/2012				AU 31/12/2011	
	EN K EUROS	A MOINS D'UN AN EN K EUROS	ENTRE 1 ET 5 ANS EN K EUROS	A PLUS DE 5 ANS EN K EUROS	NOMINAL EN DEVISE	EN K EUROS
Total des emprunts obligataires avant swaps d'émission	4 920 029		2 904 188	2 015 841		
Impact de la réévaluation des swaps d'émission	-29 558	-29 558				
Total des emprunts obligataires après swaps d'émission	4 890 470	-29 558	2 904 188	2 015 841		
Intérêts courus sur emprunts obligataires après swaps ⁽¹⁾	11 747	11 747				
TOTAL	4 902 218	-17 811	2 904 188	2 015 841		

(1) dont intérêts courus nets des swaps associés aux emprunts obligataires

6) Emprunts et dettes financières divers**Echéancier des emprunts et dettes financières divers**

						en milliers d'euros
	31-déc-12	A MOINS D'UN AN	ENTRE 1 ET 5 ANS	DONT A PLUS DE 5 ANS	31-déc-11	
Dépôts et cautionnements						
Comptes courants créditeurs						
Dettes rattachées sur dettes financières diverses						
Charges à payer sur swaps dédiés						
Créditeurs divers	453	453				
TOTAL DES DETTES	453	453				

7) Dettes d'exploitation**Echéancier des dettes d'exploitation**

						en milliers d'euros
	31-déc-12	A MOINS D'UN AN	ENTRE 1 ET 5 ANS	DONT A PLUS DE 5 ANS	31-déc-11	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41	41			6	
Dettes fiscales et sociales	103	103				
TOTAL DES DETTES	143	143			6	

8) Charges d'exploitation

								en milliers d'euros
		31-déc-12			31-déc-11			
		Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total	
Consommation en provenance de tiers			1,482	1,482		7	7	
Impôts et taxes						1	1	
Autres charges								
TOTAL			1,482	1,482		8	8	

9) Charges financières

en milliers d'euros							
		31-déc-12			31-déc-11		
		Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Intérêts sur Emprunts Obligataires après swaps		(17,228)	56,847	39,620			
Intérêts sur Emprunts							
Intérêts sur Comptes courants		8		8			
Intérêts sur Dépôts et cautionnements							
Intérêts sur Swaps dédiés							
Autres charges financières							
Pertes nettes de change ⁽¹⁾			36	36			
Charges financières diverses							
TOTAL		(17,220)	56,883	39,663			

10) Produits financiers

en milliers d'euros							
		31-déc-12			31-déc-11		
		Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Intérêts sur Prêts Long Terme		40,959		40,959			
Intérêts sur Lignes de Crédits							
Intérêts sur Prêts sociétés du groupe							
Intérêts sur Comptes courants		8		8	2		2
Intérêts sur Dépôts et cautionnements							
Produits des Swaps dédiés							
Autres intérêts et produits assimilés							
Profits nets de change ⁽¹⁾							
Autres produits		534		534			
Produits financiers divers							
TOTAL		41,501		41,501	2		2

(1) Les profits et pertes nets de change s'analysent ainsi :

en milliers d'euros			
		31-déc-12	31-déc-11
Pertes de change		(74 210)	
Profits de change		74 174	
TOTAL		(36)	

11) Engagements hors-bilan

a) Portefeuille d'instruments financiers dérivés

Les engagements hors bilan sur les instruments financiers dérivés sont présentés ci-dessous.
Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

		en milliers d'euros						
		31-déc-12					31-déc-11	
GESTION DU RISQUE DE TAUX		TOTAL	2013	2014	2015	2016	2017 et après	TOTAL
	Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux fixe *							
	montant notionnel							
	Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux variable *							
	montant notionnel	4 162 109				460 612	3 701 497	
	Swaps de taux et de change long terme							
	Swaps prêteurs à taux fixe							
	montant notionnel							
	Swaps prêteurs à taux variable							
	montant notionnel							
	Swaps de taux							
	Swaps prêteurs à taux fixe							
	montant notionnel							
	Swaps prêteurs à taux variable							
	montant notionnel							

* cross currency swaps et swaps de taux adossés aux emprunts obligataires

		en milliers d'euros						
		31-déc-12					31-déc-11	
GESTION DU RISQUE DE CHANGE		TOTAL	2013	2014	2015	2016	2017 et après	TOTAL
	Swaps de change							
	montant notionnel							
	Contrats à terme de devises							
	montant notionnel							

b) Valorisation de marché des instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2012, la valorisation de marché des instruments financiers dérivés s'établit avec la décomposition suivante :

				en milliers d'euros			
				31-déc-12		31-déc-11	
Swaps d'émission			34,577	*			*
Swaps de taux court terme				*			*
Swaps de taux classique				*			*
Instruments financiers à terme de devises							

* la valeur de marché des swaps est donnée "pied de coupon"

c) Autres engagements hors-bilan

					en milliers d'euros			
CATEGORIE D'ENGAGEMENT		31-déc-12		31-déc-11				
		ENTREPRISES LIEES	AUTRES	ENTREPRISES LIEES	AUTRES			
Engagements donnés								
- Lignes de crédit accordées								
- Tirages sur lignes de crédit								
- Lignes de crédit accordées non utilisées								
Engagements reçus								
- Lignes de crédit allouées								
- Tirages sur lignes de crédit								
- Lignes de crédit allouées non utilisées								

12) Consolidation

Les comptes de Total Capital International sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Total S.A..

13) Intégration fiscale

Total Capital International, filiale de Total S.A. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale de Total S.A.

14) Personnel et organes de direction

Total Capital International bénéficie de l'assistance technique et administrative du personnel du Groupe Total et ne verse aucune rémunération aux membres du Conseil d'administration.



TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL
Société Anonyme
Siège social : 2, place Jean Millier
La Défense 6 - 92400 Courbevoie
Capital social : 300 000 euros
479 858 854 RCS Nanterre